

Adhésion au dispositif Carte Collégien de Provence

lundi 5 septembre 2022, par [0132325G](#)

Afin d'activer la carte collégien, et utiliser les services associés, vous devez utiliser le compte de votre enfant fourni par l'établissement. Il s'agit de son compte eduprovence

Ce compte lui permet de s'authentifier sur sa tablette, sur les ordinateurs fixes du collège ainsi que sur office365 <https://www.office.com/>

Ce compte est fourni par l'établissement en début de 6ème et est valable pour toute la scolarité de l'élève. Il est sous la forme nom+1ère lettre du prénom soit, par exemple, pour Dimitri Payet : payetd (avec un chiffre en cas d'homonymes) auquel il faut rajouter **@eduprovence.fr** : **payetd@eduprovence.fr**

Si cet identifiant / mot de passe n'est pas connu de votre enfant, celui-ci doit impérativement se rendre au bureau de l'ATI de son collège afin que son identifiant lui soit communiqué et son mot de passe réinitialisé (il doit venir avec sa tablette).

Pour une raison de sécurité aucun mot de passe ne vous sera adressé par mail

N.B : Attention ! si le mot de passe de votre enfant contient son prénom ou son nom, il vous sera impossible de vous connecter à la carte collégien. Vous devez demander à votre enfant de modifier son mot de passe dans un 1er temps.

Une fois en possession du bon identifiant / mot de passe de votre enfant, vous vous connectez sur <https://www.collegiendeprovence.fr> pour activer son compte.

Les différentes informations et documentations se trouvent ici : <https://www.collegiendeprovence.fr/articles/5E181E48-B69F-4642-AD3E-FE54A1012FFE>

Si, vous avez activé votre compte eduprovence, mais qu'une erreur survient après votre authentification sur le site 'collegiendeprovence.fr', je vous invite à vous rapprocher de la hotline "Collégien de Provence" :

Par Email : contact@collegiendeprovence.fr

Par Téléphone : 04.86.68.47.44